

Intitulé : Analyse de risques

Code formation : **S094**

Durée formation présentiel : **14 Heures**

Prérequis/Durée : **Non**

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques inhérents et interférents.
- Rédiger l'analyse de risques dans la préparation de travail.
- Définir et mettre en œuvre les parades en fonction des risques identifiés.
- Utiliser les différents retours d'expérience pour améliorer l'analyse des risques liés au chantier.
- Communiquer sur l'analyse des risques avec son équipe et les autres équipes intervenantes.
- Vérifier les conditions réelles en début de chantier par rapport à l'analyse des risques définie dans la préparation de travail et l'adapter si nécessaire durant tout le déroulement du chantier.

Prérequis

Avoir suivi une formation sur l'UTEC 18-510-1. - connaître les ouvrages et annexes d'ouvrages de RTE.

Contenu de la formation

Au cours de la formation, les thèmes abordés seront :

- La perception individuelle du risque et la prise en compte de l'influence du Facteur Humain sur l'analyse du risque.
- L'identification des risques et des parades associées avant, pendant et après le chantier
- La sensibilisation à l'importance de l'analyse du risque au travers du REX.
- La vérification, en début de chantier, des conditions réelles par rapport aux hypothèses définies dans la préparation du travail.
- L'identification et la gestion des points d'arrêts.
- La communication sur les risques dans l'équipe de travail (adaptation de la communication à la population et s'assurer du message reçu).
- L'utilisation du Document Unique dans l'analyse de risques.
- La sensibilisation à la nécessité de formaliser les risques interférents dans le cadre d'une coordination d'équipes de RTE et/ou d'entreprises extérieures (Plan de Prévention et Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé).

Profil stagiaire

Membres d'Etat Major et managers opérationnels - Salariés devant effectuer des analyses de risques

Compétences

Cette formation contribue à acquérir les compétences suivantes :

- Intégrer les enjeux de la biodiversité et les exigences réglementaires associées, dans leurs activités
- Communiquer sur les risques dans l'équipe de travail.
- Adapter la communication à la population.
- Différencier risques et danger.
- Prendre en compte la perception individuelle du risque.
- Apprécier l'influence du Facteur Humain sur l'analyse du risque.
- Présenter différentes méthodes d'analyse de risque (5M, ITMaMi).
- Identifier les risques.
- Utiliser une méthode d'analyse de risque.
- Mettre en place les parades associées avant, pendant et après le chantier.
- Sensibiliser à l'importance de l'analyse du risque au travers du REX.
- Vérifier, en début de chantier, les conditions réelles par rapport aux hypothèses définies dans la préparation du travail.
- Gérer les aléas.
- Identifier et gérer les points d'arrêts.
- Utiliser le Document Unique dans l'analyse de risques.
- Formaliser les risques interférents dans le cadre d'une coordination d'équipes de RTE et/ou d'entreprises extérieures (Plan de Prévention et Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé).

Modalités d'évaluation

Evaluation continue des acquis par questionnement et observation du transfert de ceux-ci lors des mises en situation.

Informations complémentaires

Trois sessions sont organisées (généralement) chaque année sur le territoire métropolitain, dans un lieu différent à chaque fois (ces stages se déroulent dans des Parcs Naturels Régionaux).